

Qu'est-ce que Sud Éducation ?

Solidaires

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics, etc, **toutes nos luttes doivent converger**, dans le public et le privé. L'union syndicale Solidaires regroupe donc tous les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels.

Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

Unitaire

Sectoriser les luttes et éparpiller les revendications sont le jeu du pouvoir. Nous sommes un syndicat résolument **inter-catégoriel** : un seul syndicat pour tou·te·s les travailleurs et travailleuses de l'éducation, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade.

SUD Éducation prône l'**unité d'action du front syndical**, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

Démocratique

Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent·e·s prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la **rotation des responsabilités**. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps et partagent le quotidien professionnel. Nous défendons **l'auto-organisation** des mouvements de grèves par les personnes en **lutte** et mettons nos moyens au service de celles-ci.

Les positions de Sud Éducation

Un syndicat de lutte

Le syndicalisme que nous revendiquons s'inscrit dans le courant **syndicaliste révolutionnaire**. Il défend l'intérêt des travailleurs et travailleuses, indépendamment d'une organisation politique, par l'action directe : grève, blocage, sabotage et occupation. Nous nous opposons donc fermement au syndicalisme de service qui accompagne les casses sociales par leur inaction ou négocient à la marge les contre-réformes libérales.

Nous construisons parallèlement le projet d'une société alternative :

- **anticapitaliste**,
- **autogérée**,
- **démocratique**,
- **libérée des rapports de domination**,
- **antifasciste**
- **sans frontière**



Contre le corporatisme

Les batailles pour les petits intérêts de corps sont la plaie du syndicalisme. En effet, sectoriser les luttes ne fait que permettre au gouvernement de mieux nous contrôler en agissant sur la satisfaction de quelques revendications corporatistes.

Sud Éducation Ain **syndique l'ensemble des catégories** de travailleurs de l'Éducation : instits, PE, certifiés, agrégés, AESH, AVS, CUI, TOSS, etc.

Sud Éducation s'inscrit également dans un mouvement interprofessionnel au sein d'une unité syndicale plus large avec **Solidaires**.

Pour une autre école

L'école actuelle crée et renforce le tri social des élèves tel que la société capitaliste le désire. L'évaluation, le système de compétence, la ségrégation géographique ou les filières renforcent l'individualisme, la compétition, la suprématie du chef sur les salariés et crée la société que nous rejetons. Nous luttons pour un changement radical de l'école telle qu'elle est et ainsi nous militons pour une école :

- **publique** et **gratuite** (réappropriation des écoles privées sans contreparties)
- **autogéré** (collective et sans hiérarchie)
- **polytechnique** (sans hiérarchie entre les savoirs et sans classe d'âge)

Sud Éducation Ain

Sud Éducation Ain fait partie de la fédération Sud Éducation
Chaque syndicat départemental en est totalement **indépendant** :
statutairement, politiquement et financièrement.

Les AG Sud

Sud Education se réunit une fois par mois en Assemblées Générales. Elles ont lieu tous les **premiers vendredis** du mois, à la maison des sociétés d'Ambérieu-En-Bugey.

Nos AG sont **décisionnelles** : c'est à ce moment que nous prenons les décisions, après recherche du consensus (manifestations, grèves, soutiens financier, trésorerie et organisations diverses). Nous décidons également des **mandatements** pour les conseils fédéraux de la fédération.

Les AG sont ouvertes à toutes et tous.

Pour les prises de décision urgentes ou pour lesquelles nous estimons n'être pas assez nombreux, nous utilisons la liste de mail pour que chacun exprime son point de vue.

Les stages internes

Nous essayons de nous réunir également tous les mois lors de stages internes d'une journée avec une autorisation d'absence de droit.

Ces journées sont l'occasion d'engager de plus longues **réflexions** sur différents thèmes (élaborations de textes, préparations des conseils fédéraux et congrès, etc.). C'est aussi un important moment de formation des adhérents (pratiques numériques, juridique, pédagogique, etc.).

Ce sont des moments importants dans la vie du syndicat : ces journées sont aussi l'occasion de nous retrouver et de discuter de nos perspectives de lutte.

Les AG Solidaires

Solidaires Ain est notre union syndicale locale. Elle réunit trois syndicats : Sud Rail, Sud Santé Sociaux et Sud Éducation. C'est au sein de cette union que vit la lutte interprofessionnelle.

Solidaires Ain se réunit tous les **deuxièmes lundis** du mois au local de Sud Rail. Les AG ont le même principe que celles de Sud Éducation

Les déchargé·e·s

Nous refusons la professionnalisation et la bureaucratisation du syndicalisme : **une décharge ne peut excéder 50 % du temps de travail**. Elles sont **tournantes** et ouvertes à toutes et tous, quelle que soit l'ancienneté dans le syndicat.



La fédération

Les militants adhèrent dans l'Ain et une part est reversée à la fédération.

Cinq fois par an, Sud Éducation Ain mandate un·e ou deux militant·e·s pour représenter le syndicat lors du conseil fédéral, à Paris. Ces **mandatements** sont fermes : ainsi, les mandaté·e·s votent selon la position majoritaire du syndicat (nous essayons, le plus possible, de prendre nos décisions au **consensus** et évitons le maximum de voter).

Nos communications

Nous communiquons notamment par mail. De base, un·e adhérent est abonné·e à la liste d'échange au sein du syndicat, à la liste d'échange de Solidaires Ain ainsi qu'à la liste d'échange fédérale de tous les syndicats (pour consultation).

Il est également possible d'abonner un·e adhérent·e aux listes fédérales sur des thèmes précis (élections, juridique, anti-sexisme, etc.).

Se syndiquer

Sud Éducation syndique **tou·te·s les travailleur·euses de l'Éducation** exerçant leur métier dans le département de l'Ain : salarié·es du public ou du privé, titulaires ou précaires, personnels de l'État et des collectivités territoriales, enseignant·es ou non-enseignant·es, de la Maternelle à l'Université

En revanche, **Sud Éducation ne syndique pas les personnels de la hiérarchie** administrative ou pédagogique (proviseur·es et adjoint·es, principaux et principales, inspecteurs et inspectrices, etc.).

Rejoindre Sud Educ Ain

La cotisation est libre en fonction des moyens.*

Grille indicative :

Salaire net mensuel (€)	Cotisation annuelle (€)	Salaire net mensuel (€)	Cotisation annuelle (€)
- de 600	15	- de 1 800	140
+ de 600	20	+ de 1 900	160
+ de 700	25	+ de 2 000	180
+ de 800	30	+ de 2 100	210
+ de 900	35	+ de 2 200	235
+ de 1 000	40	+ de 2 300	270
+ de 1 100	45	+ de 2 400	305
+ de 1 200	55	+ de 2 500	335
+ de 1 300	65	+ de 2 600	365
+ de 1 400	80	+ de 2 700	400
+ de 1 500	90	+ de 2 800	435
+ de 1 600	105	+ de 2 900	470
+ de 1 700	120		

*Le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion, la cotisation est libre.

Au-delà de 3 000 € mensuel, ajouter 35€ de cotisation par tranche de 100€.

Remplir le bulletin d'adhésion et l'envoyer accompagné du règlement par chèque(s) à l'ordre de Sud Éducation Ain à :

Sud Éducation Ain
1, rue Pierre Semard
01 000 BOURG-EN-BRESSE

Pour tout paiement échelonné, faire autant de chèques que de prélèvements et préciser au dos la date d'encaissement souhaitée.

Bulletin d'adhésion

Nom, prénom :

Adresse personnelle :

Tél :

Email :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Discipline :

Echelon :

Titulaire / non-tit / autre :

Date :

Signature :

Rejoignez-nous!

J'autorise Sud Education à faire figurer ces informations dans les traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés). Je garde tout droit d'accès à ces informations, ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant à Sud Education.